

Finovox lève 4 millions d'euros pour détecter la fraude documentaire à l'international

Avec l'IA générative et des outils de plus en plus sophistiqués, les fraudes dans les documents se multiplient. Pour les détecter, Finovox a mis au point une suite logiciel permettant d'identifier l'origine du document et de vérifier ses incohérences. Grâce à cet outil, la startup espère s'implanter dans plusieurs pays européens, avant de cibler le continent américain.

Temps de lecture : minute

3 juin 2024

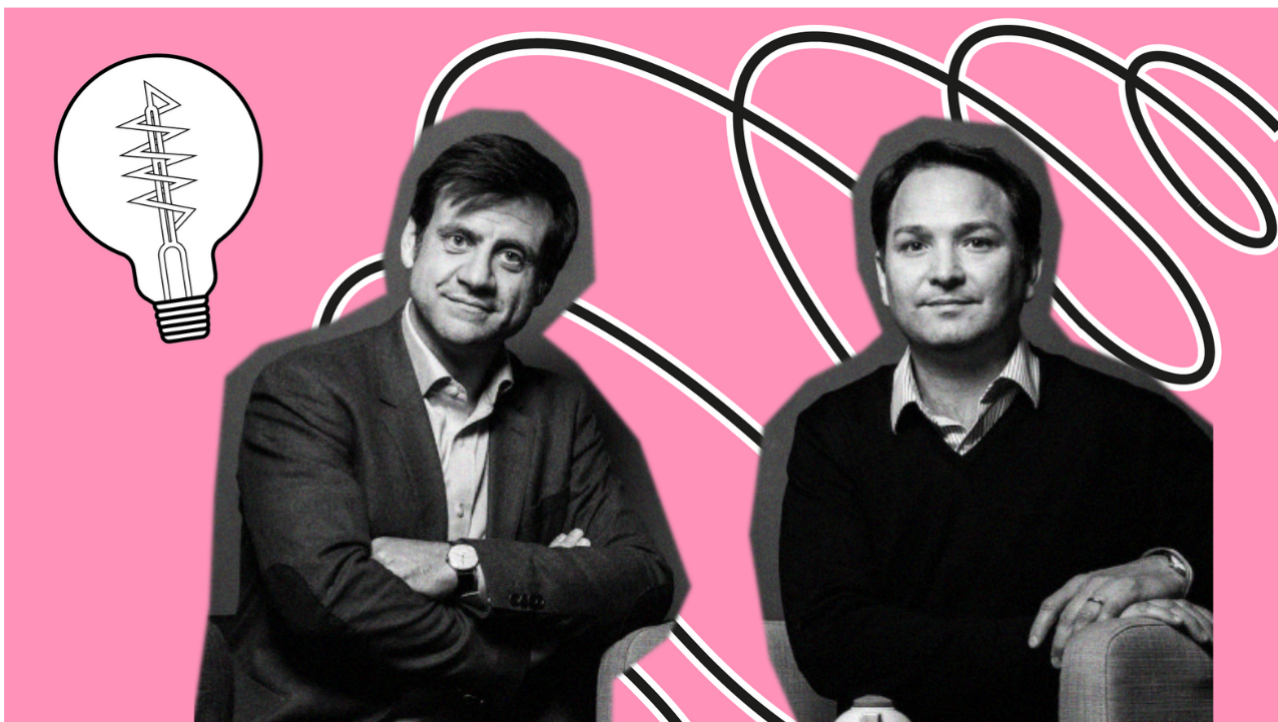
« En 2023, un sondage révélait que près de 11 % de la population avait déjà fraudé avec un faux document. Dans le secteur de l'assurance, on estime qu'entre 5 et 10 % des documents sont frauduleux », précise Marc de Beaucorps. En 2021, cet entrepreneur a fondé Finovox pour détecter les faux documents. « Via une suite logiciel, accessible sur ordinateur, on peut faire authentifier un document en temps réel. Mais on peut aussi intégrer notre outil à la boîte de réception de nos clients pour traiter 100 % du flux. Ensuite, on fournit des preuves, des éléments visuels, qui permettent de montrer comment la personne a fraudé », détaille le dirigeant qui peut ainsi définir si les justificatifs de domicile, les fiches de paie ou les factures ont été retouchées ou proviennent du dark web. Pour cela, Finovox retrace l'origine du document, identifie les éventuelles retouches et extrait les informations pour s'assurer qu'elles sont cohérentes. En parallèle, la société peut certifier la conformité d'une carte d'identité ou d'un passeport, partout dans le monde.

« Nous devons nous adapter aux nouvelles méthodes des fraudeurs »

Finovox travaille principalement avec le secteur financier, les banques, les assurances mais également avec le secteur public, l'immobilier ou le recrutement. Pour accélérer son développement, la startup annonce une levée de fonds de 4 millions d'euros auprès de Blast Club, le Groupe Inter Mutuelles Assistance (IMA), Vaex Capital et ses précédents investisseurs. La startup, qui emploie 20 salariés, avait déjà réuni 2,7 millions d'euros lors de deux précédentes levées de fonds, en 2021 et 2022, notamment pour préparer la commercialisation de son produit. « Avec ce nouveau tour de table, l'objectif est d'améliorer notre outil, parce que la fraude documentaire évolue, les fraudeurs ont accès à de nouveaux outils, de plus en plus sophistiqués et l'IA générative permet désormais de produire de faux documents. Nous devons nous adapter aux nouvelles méthodes », précise Marc de Beaucorps. Dans le même temps, Finovox envisage de recruter une dizaine de personnes pour travailler sur son produit mais également pour accélérer son développement commercial.

Car la startup nourrit de grandes ambitions. « L'objectif de cette levée de fonds est surtout de débiter notre exploration à l'international. Notre outil est applicable dans toutes les langues. Nous traitons déjà des documents en anglais et en espagnol. Et nous respectons le règlement général sur la protection des données (RGPD), valable pour l'ensemble de l'Union Européenne. Ce qui nous permet de pouvoir vendre notre outil en Allemagne par exemple, sans difficulté », détaille le dirigeant. Finovox envisage ainsi de commencer à travailler en Italie, en Espagne, en Suisse, au Benelux et en Allemagne. « Ce sont des pays qui ont de gros écosystèmes financiers, il y a donc du volume de fraudes documentaires. Et ils sont limitrophes, c'est donc facile pour nous », souligne Marc de Beaucorps.

Pour le moment, la démarche est plutôt « exploratoire. » « Mais si les marchés sont réactifs, nous ouvrirons des antennes sur place et recruterons des acteurs locaux », poursuit le dirigeant, qui envisage, à terme, de s'implanter outre-Atlantique. Au Canada d'abord, avant de cibler les Etats-Unis.



À lire aussi
DataDome lève 38 millions d'euros pour lutter contre les cyberattaques de bots et la fraude en ligne



MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups françaises !

[JE M'INSCRIS](#)

Article écrit par Jeromine Doux